

Procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 8 avril 2024

Présents : Alban MOQUET, Josiane TRIONNAIRE, Marie PAITEL, Aurore ALLAIN, Ronan LARCIN, Françoise GOUPIL, Huguette ROUSSIN, et Laurence BATAILLE

Absentes excusées : Sylvie JUBIN donne pouvoir à Josiane TRIONNAIRE, Annick EVENO donne pouvoir à Alban MOQUET et Donia DEPOUEZ

- Le procès-verbal du 5 février 2024 a été adopté à l'unanimité.
- Ronan LARCIN a été désigné comme secrétaire.

I. PARTICIPATION AU FINANCEMENT FSL

L'article 6-3 de la loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement précise que les organismes intervenant dans le cadre du logement peuvent participer au financement du fonds de solidarité pour le logement.

Le Département du Morbihan qui gère ce fonds, propose aux communes et établissements publics de coopération intercommunale de participer à son financement à hauteur de 0,10 € par habitant. Cette contribution distincte de celle relevant des impayés d'eau et d'énergie, sera affectée au financement de l'accès et du maintien dans le logement.

0,10 x 3 395 habitants = 339,50 €

Décision à l'unanimité de contribuer au financement du FSL à hauteur de 339,50 €

II. BUDGET PRIMITIF 2024

Le projet de budget primitif 2024 s'élève globalement à	9 976,01
- dont section de fonctionnement	9 975,00
- et section d'investissement	1,01
Son contenu est le suivant :	
1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Elles s'élèvent à	9 975,00
<i>Et comprennent :</i>	
- les charges à caractère général	6 025,00
- les autres charges de gestion courante ou exceptionnelles	3 850,00
- dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	100,00
2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Elles s'élèvent à	9 975,00
<i>Et comprennent :</i>	
- les dotations, subventions et participations (dont subvention du budget principal : 9 175 €)	9 775,00
- remboursement de frais par d'autres redevables	200,00

3. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Il s'agit des immobilisations corporelles	1,01
4. RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Il s'agit du solde d'exécution de la section d'investissement	1,01

Précision, dans les dépenses de fonctionnement, la somme de 200 euros a été ajoutée pour la projection/débat sur l'isolement des seniors. Manifestation qui s'est déroulée à Elven en novembre 2023 et organisée avec les CCAS de l'ex-canton.

Laurence BATAILLE s'interroge sur l'absence du résultat de fonctionnement dans le BP.

Il est précisé que la Trésorerie ne souhaite pas que celui-ci soit reporté lorsqu'il n'y a que le vote du BP. Celui-ci sera intégré lors du vote du compte administratif le 28 mai prochain.

Budget primitif adopté à l'unanimité.

III. PUBLICITE DES ACTES DU CCAS

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS d'opter pour la modalité de publicité suivante :

Publicité des actes du CCAS sous forme électronique sur le site internet de la commune.

Décision approuvée à l'unanimité.

IV. DIVERS

Aide sociale

Josiane TRIONNAIRE explique qu'elle doit remplir un dossier d'aide sociale pour une personne qui a des problèmes de santé qui l'empêchent de se déplacer et donc de se faire à manger. Cette aide permettrait de financer un portage de repas.

Avis favorable du conseil d'administration.

Journée de l'audition

Josiane TRIONNAIRE précise au conseil que la journée de l'audition a été un succès, tous les créneaux étaient complets.

Il est proposé de réaliser une action de même type pour la vue avec un camion qui viendrait sur la commune.

Avis favorable pour ce projet.

Réunion Elven du 19 avril

Josiane TRIONNAIRE informe que le Maire d'Elven organise une rencontre afin de parler de la réforme des services à domicile. Le projet serait la création d'un SAD (Service Autonomie à Domicile) avec une équipe soins et une équipe aide à domicile. Le territoire d'intervention sera les communes de l'ex-canton.

Alban MOQUET précise que c'est un sujet important dans l'optique du maintien à domicile des personnes âgées.

Repas du CCAS du 17 avril prochain.

Josiane TRIONNAIRE précise que les enfants ont réalisé les décorations pour les tables. Il ne reste que les courses à faire.

Josiane TRIONNAIRE et Françoise GOUPIL finaliseront les achats mercredi 10 avril.

Laurence BATAILLE revient sur le courrier qui a été adressé à la mairie concernant la possibilité d'avoir les plans des logements dans les futures résidences du parc social.

Il est précisé que la question a été posée au service urbanisme et que lors du dépôt du permis de construire il n'est plus obligatoire de fournir les plans intérieurs. Il est convenu que nous adresserons à Laurence BATAILLE les noms des bailleurs afin qu'elle puisse se rapprocher d'eux afin de vérifier si les logements sont bien adaptés/adaptables.

Lors de la visite de la résidence Flourenn, réalisée par Aiguillon, la question a été posée. Il y a deux T3 adaptables et non adaptés car il existe un mur entre les toilettes et la salle de bain. Celui-ci sera déconstruit en cas d'attribution à une personne à mobilité réduite.

Prochaine réunion le 27 mai 2024 à 18h30.

Clôture de la séance à 19h15

Josiane TRIONNAIRE
Vice-Présidente



Ronan LARCIN,
Secrétaire,

A blue ink signature of Ronan Larcin, written in a cursive style.